

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 JUIN 2008.

PRESENTS :

Instituteurs : Nathalie Burlat et Géraldine Taupin pour la maternelle, Isabelle Charbouillot, Denise Vallino, Jean-Yves Le Gall et Martine Rosset-Boulon pour la primaire.

Représentants du Sivom en Pays de Vaulx :

Thierry Cassagne et Georgette Tarro-Toma.

Délégués des parents :

Thierry Delelis, Virginie Pedro, Magali Perriollat, Anne Fournier, Marc Mascia, Isabelle Amidéi et Cécile Audinos.

Excusés : Sylvie Battail, Philippe Mère.

EFFECTIFS 2008-2009 :

Maternelle : 57 élèves (dont 20 PS, 18 MS, 19 GS)

Primaire : 84 élèves (dont 21 CP, 16 CE1, 20 CE2, 11 CM1, 16 CM2).

Peu d'inscriptions nouvelles pour le moment.

ACTIVITES ET FINANCES 2007-2008: (voir le détail du budget au dos de ce compte-rendu)

⇒ Géraldine Taupin et Nathalie Burlat :

Spectacle musical et sortie au Musée de Bourg d'Oisans et pique-nique au Col d'Ornon

⇒ Nathalie Schwartz et Martine Rosset-Boulon :

Cinéma La Mure : « Nocturna », sortie au Musée Dauphinois, visite guidée à la Mine Image, et sorties avec Drac Nature (3 séances).

⇒ Isabelle Charbouillot :

Cinéma La Mure : « Nocturna », projet pédagogique sur l'eau (6 séances) avec une journée à la Pierre Percée, visite guidée à la Mine Image et impression du livret de recettes.

⇒ Denise Vallino :

Projet pédagogique sur l'eau (6 séances) avec une journée à la Pierre Percée et sortie au Musée Dauphinois.

⇒ Jean-Yves Legall :

Séjour à Lyon, mur peint.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE EN 2008-2009

- La durée hebdomadaire obligatoire d'enseignement est de 24 heures réparties en 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Il n'y aura plus de classe le mercredi et samedi matin.
- Au total ce sont 108 heures par an réparties en :
 - 24 h de travaux d'équipes, de concertation...
 - 18 h d'animation pédagogique et de formation.
 - 6 h de participation aux conseils d'école.
 - 60 h consacrées à l'aide personnalisée et au temps d'organisation.

Rien n'est encore bien défini en ce qui concerne le soutien scolaire, tous les textes n'étant pas encore parus. La mise en place serait prévue pour début Octobre 2008.

Plusieurs conditions doivent être respectées pour pouvoir mettre en place cette nouvelle organisation :

- les 2h00 personnalisées sont **non obligatoire** pour les élèves qui seront choisis et seront vraisemblablement effectuées après les heures de classe.
- Ce sont les enseignants qui décideront des élèves pressentis pour ces heures.
- L'accord des parents sera obligatoire.
- La régularité de la présence des enfants sera nécessaire.
- Le transport n'est plus de droit et sera donc à la charge des familles.
- La commune doit mettre à disposition des locaux.

TRAVAUX :

Maternelle : Re-demande du sable lavé pour la cour. Une réponse sera faite à partir du jeudi 19 juin par la municipalité de St.Jean de Vault.

Primaire : dans la classe de Martine : néon à changer.

Dans la classe d'Isabelle installation électrique à vérifier, nettoyage à prévoir des murs.

Pour la cour de Jean Yves : réaménager en gazon et prévoir régulièrement l'entretien.

En commun accord avec les représentants du SIVOM les demandes concernant les petits travaux seront effectuées à l'aide d'un bon de travaux auprès de la secrétaire de mairie.

BASE ELEVES :

Jean Yves et Géraldine ont été dans l'obligation de suivre la formation sur le logiciel de la mise en place de la base élèves sous peine de perdre leur poste de directeur d'école.

DEMANDES DIVERS

- Pour la mise en place de la nouvelle organisation du temps scolaire le temps de ménage des classes devra certainement être reculé.
- Les institutrices de maternelle demandent le maintien du temps existant d'ATSEM car les effectifs augmentent, les tâches de gestion ne sont plus faisables en présence des enfants. Elles redemandent du temps supplémentaire de l'ATSEM pour la maternelle de Saint Jean de Vault.